



# CSE MATÉRIEL INDUSTRIEL



## LES BRÈVES du CSE MI

### Classifications et Rémunérations

L'ensemble des salariés contractuels du GPU SNCF seront informés individuellement sur la rémunération par un courrier avec accusé de réception. L'envoi a commencé fin mars.

Tous les salariés du GPU, statutaires comme contractuels, recevront une information individualisée en mai sur leur emploi type et leur classe de rattachement

Les modifications seront visibles sur le bulletin de salaire de juillet 2022.

Les emplois types et la classe de rémunération sont communs à toute la branche ferroviaire.



### Le tableau de service de l'entité La Janais (TI Rennes) pour le TGV OUIGO

Afin de limiter la coactivité sur les opérations OUIGO, une première équipe travaillait de journée et une seconde en matinée.

Pour assurer une nouvelle charge de travail, une troisième équipe sera mise en place avec le fonctionnement suivant :

- Du lundi au jeudi : 11H45 / 19H50
- Le vendredi : 7H50 / 14H15

Le temps de traversée (maintenance effective en atelier) d'une rame est limité à une semaine, avec une sortie d'engin à assurer le vendredi. Une astreinte de huit personnes assure l'arrivée des rames le dimanche.

**Pour respecter la volonté des agents interrogés, l'UNSA-Ferroviaire a voté pour la mise en place de ce nouveau tableau de service. Bien que ce dernier ait fait l'objet d'un vote négatif de la majorité des élus, le projet sera mis en place unilatéralement par la direction.**

## Transfert de charges

La charge de réparation des tachymètres sera transférée du site d'Épernay (Technicentre de Maintenance TER Grand Est), vers le Technicentre Industriel de Romilly.

L'équipe de production sera composée de deux agents d'Épernay et de trois agents de Romilly.

Le transfert engendrera une rupture de production de 15 jours environ, compensée par les pièces actuellement en stock.

Le transfert signifie également la mise en place au TI de Romilly de :

- 45 m<sup>2</sup> pour recevoir 11 bancs d'essais,
- 27 m<sup>2</sup> pour l'outillage,
- 97 m<sup>2</sup> pour la logistique.



## TI Rouen Quatre-Mares, consultation sur l'externalisation de l'activité PIOP (Pôle Installation Outillages et Projets)

Dans le cadre de la réorganisation du service PIOP, la Direction du TIQM a opté pour une externalisation de certaines activités, arguant d'un coût moins élevé des prestations externes.

Se basant sur l'expérience des autres Technicentres industriels, les représentants de l'UNSA-Ferroviaire ne valident pas la baisse des coûts supposée.

Cependant, eu égard à la volonté de la direction de l'établissement de préserver les ressources

dans le cadre de la future charge OPTER et afin de mieux servir les intérêts, l'ensemble des agents concernés ont eu des propositions pour de nouveaux postes au sein de l'UO PIOP, mais également au sein de l'établissement sur des postes concernés par OPTER.

**C'est en ce sens que les représentants de l'UNSA ont salué la démarche de la direction qui préserve l'humain, mais sans pour autant valider la volonté d'économie sur la masse salariale.**

## Lyon Tour Oxygène : prévision de mise en place du flex-office

La démarche de baisse des coûts par la réduction des surfaces immobilières utilisées s'étend et concerne maintenant les sites de province. Le développement du télétravail permettra une réduction de 20 à 30 % des surfaces occupées actuellement à Lyon.

Le 15e étage de la tour Oxygène fera l'objet d'aménagements mobiliers visant à réintégrer les agents qui appartiennent à la Direction Dé-

léguée du Système d'Information du Matériel (DDSIM) et travaillent actuellement dans l'immeuble Incity (20 bureaux).

Ce projet devra permettre également d'accueillir quelques collaborateurs de e.SNCF DEA travaillant sur les projets SI de la DDSI M. L'emménagement dans les nouveaux espaces est prévu fin 2022.

## TI Charentes Périgord : arrêt du curage vert sur le site de Saintes

créateur de lien social



Dans le cadre du démantèlement du matériel ferroviaire amianté, il existe plusieurs opérations dites de curage.

Le curage vert correspond à l'enlèvement des aménagements intérieurs sans risque d'émissions de fibres d'amiante (siège, porte-bagages, barre...).

Le curage rouge, déjà effectué par un prestataire, correspond au retrait de pièces susceptibles de libérer de l'amiante (câblage, revêtement de sol, revêtements calorifuges...)

**Sur le site de Saintes, quatre agents SNCF qui effectuaient le curage vert se verront remplacés par des sous-traitants.**

**La justification économique est très peu crédible et n'a pas convaincu la délégation UNSA-Ferroviaire qui a demandé la tenue d'une commission économique du CSE MI sur ce sujet. Celle-ci sera programmée avant la phase de consultation du dossier.**

## Transfert de la DDQSF (Direction déléguée Qualité Sécurité Four- nisseurs) de la Direction des Achats Groupe vers SA SNCF Réseau et SA SNCF Voyageurs

Sur notre périmètre CSEMI, le transfert de 29 qualitiens fournisseurs de la Direction des Achats vers SNCF Voyageurs est en cours.

Ces agents sont chargés de vérifier la bonne qualité du matériel neuf (rames, pièces) chez les fournisseurs avant sa livraison à notre entreprise.

## Technicentre Industriel d'Hellemmes : nouveau tableau de service

La délégation UNSA-Ferroviaire s'est positionnée favorablement pour cette consultation, après l'engagement de la direction sur les garanties suivantes :

- Mise en place d'un REX à l'issue des dix premières semaines de fonctionnement,
- Aucune sollicitation des DPX au-delà de leurs heures de service,
- Mise en place d'un accompagnement par la médecine du travail.



**Tous les élus UNSA-Ferroviaire restent à votre écoute et à votre disposition pour tout complément d'information.**

## Mouvement social du 17/03

À Paris et dans les régions, les adhérents UNSA-Ferroviaire ont participé aux manifestations pour exiger des augmentations salariales et des hausses des pensions pour les retraités.

Une première étape de la négociation sur les salaires a été repoussée au second trimestre 2022.

**Quand l'UNSA est majoritaire, c'est toujours 100% GAGNANT !**

## Accès des contractuels du GPU à la médecine de soins spécialisée (hors médecine générale) de la SNCF

L'UNSA a communiqué sur cette avancée dans un tract en date du 9 avril « Salariés contractuels du GPU : la médecine spécialisée, bientôt, vous y aurez droit grâce à L'UNSA ».

N'hésitez pas à vous rapprocher des correspondants et représentants locaux de l'UNSA CSE MI pour toute question ou complément d'information.

## La Commission locale DM :

À la suite du télétravail imposé par les mesures COVID, puis à la mise en place du flex-office à Campra, la direction et la commission locale ont interrogé les agents, lors de leur retour en présentiel, pour recueillir leur sentiment sur leur qualité de vie dans leur espace de travail.

Les irritants majeurs qui ressortent de cette enquête concernent :

- La gêne sonore, donc le BRUIT,
- Les aménagements (casiers, matériels, etc.),
- Le manque de convivialité,
- La froideur des espaces.

Vos représentants UNSA-Ferroviaire à la commission locale de la Direction du Matériel n'avaient pas manqué d'alerter la direction sur ces points lors des groupes de travail !

Les élus UNSA œuvrent pour une amélioration continue de la qualité de vie sur le site de Campra et continueront d'intervenir dans tous les projets de flex-office (Incity, Oxygène, etc.)

L'objectif - peu affiché - du projet est un gain financier et non pas votre bien-être... Alors n'hésitez pas à interroger vos managers sur votre QVT (qualité de vie au travail), faites-leur des propositions d'amélioration et mettez vos élus UNSA en copie.

Si le télétravail était pratiqué de façon très sporadique malgré l'accord signé en 2017 par l'UNSA-Ferroviaire, le flex-office en a permis le développement. Mais la Direction du CSE MI vous ment, vous spolie en autorisant de façon très limitée la formule fixe de l'accord allant jusqu'à trois jours par semaine avec l'accord du N+1.

Nous vous rappelons que l'accord prévoit jusqu'à trois jours de TT. Vos élus restent disponibles pour vos questions.

